

N° SIRET : 21192890800014	COMPTE ADMINISTRATIF	Département : CORREZE
Etablissement : MAIRIE DE YSSANDON	Année 2022	Poste Comptable: SCG DE BRIVE
Budget : BUDGET PRINCIPAL	Page n° 1	Date d'Edition : 03/04/2023

DE 2023_15

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 31/03/2023 à 20 heures 00

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés	11
VOTES : Contre =0	Pour =11 Abstentions =0
Date de convocation :	21/03/2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Didier DUBUIS
après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Didier DUBUIS, Maire,
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,
Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	56 196,40
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (491 032.03 - 434 835.63)	56 196,40
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	69 070,45
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (692 400.44 - 821 839.16)	-129 438,72
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	198 509,17
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (345 862.00 - 362 767.00)	-16 905,00
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	52 165,45

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	<i>56 196,40 (BP) + 1507,20 (ccas) = 57 703,60</i>
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :

Conseillers Présents : Didier DUBUIS, Claude VILLENEUVE, Bruno PILLET, Stéphane VÉZINE, Delphine GARDE, Clément LOUBRIAT, Christelle AUZELOUX, Dominique VILLENEUVE, Sandrine GOFFLO, Carine DUCHOWICZ,
Conseillers absent excusés : Yoann ROUQUIÉ, Caroline PICARDA,
Conseiller absent excusé ayant donné pouvoir : Christian LEYMARIE a donné pouvoir à Didier DUBUIS,
Conseillers absents : Adrien LEBAS, Franck CAMUS.

Cachet :



Pour expédition conforme,
Le Maire,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211928908-20230331-DE2023-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2023

Publication : 04/04/2023